



LCL taille dans le retail

Selon la direction, « Centricité 2018 » conjugue satisfaction clients, satisfaction des collaborateurs et développement pérenne et durable de LCL.

Toujours selon la direction, la satisfaction de la clientèle devient plus que jamais un élément de différenciation majeur (oui, bien sûr, c'est bien connu : les autres banques ne cherchent pas à satisfaire leur clientèle).

« La différenciation de LCL repose sur l'attention portée aux personnes, clients et collaborateurs »...

Donc, afin de satisfaire tout le monde, LCL a décidé de supprimer **1.070 emplois** dans le réseau. Servir mieux plus de clients avec moins de salariés, c'est l'équation que la direction nous impose.

Pourtant vous conviendrez avec nous que les effectifs manquent cruellement et que les équipes ont déjà beaucoup de difficultés à faire tourner les agences. **Nos conditions de travail vont encore se dégrader et peser davantage sur notre santé.**

Si ces dernières années, l'attrition a reculé, la conquête de clients a été limitée. Les parts de marché ont diminué malgré la progression des encours. **Est-ce en supprimant des emplois, notamment dans le front office, que LCL pourra assurer le développement de la clientèle ?**

Franchement, on a des doutes.

Réorganisation : ça va piquer les yeux !

Tout comme le client sera le client de LCL et non plus celui d'une agence, vous allez devenir salarié(e) tous terrains ! Et oui, comme dit le Directeur du réseau Retail : **« tout le monde s'occupera des automates ! ».**

En l'état actuel du projet :

Mobilité fonctionnelle

Pour la direction, à l'exception des Directeurs d'agence susceptibles de devenir Responsables d'agence, voire conseiller, **toute autre évolution est naturelle** dans le même métier. Elle prétend que cela **n'emporte pas modification du contrat de travail**. Le changement **s'effectuerait donc par « nomination ».**

Soyez rassurés ! Votre classification, votre rémunération **fixe** (mais quid du variable ?) et votre durée du travail seront maintenues. Ouf ! Vous avez dit augmentation ? On a oublié ce que c'était...

FO LCL condamne ce concept d'évolution naturelle dans le même métier. Cela est totalement contraire à la Convention collective et à l'accord Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences du Groupe CASA.

Mobilité géographique

Pour la direction, il n'y a modification du contrat de travail et donc « proposition » que si la nouvelle affectation est à **50 kms au minimum de l'affectation actuelle (et non du domicile)**. Dans un rayon de 50 kms, il s'agit d'une « nomination ». Quant aux conséquences sur la vie privée prévues par les textes légaux, la Direction n'en parle pas. Il doit manquer des pages dans son Code du travail.

Reclassement Groupe

Si vous refusez des mobilités fonctionnelles et/ou géographiques, la direction doit vous proposer un reclassement dans le Groupe. Entre **FO LCL** et la direction, la notion de Groupe diverge. Pour nous, ce doit être le Crédit Agricole, caisses régionales comprises*, pour la direction, uniquement CASA. Pourtant, la jurisprudence est claire et plutôt favorable à notre façon de voir ...

La direction dit être **« pleinement consciente que certains éléments (du projet) sont susceptibles de favoriser l'apparition de risques psychosociaux ».** En avoir conscience ne suffit pas. Il est de son devoir non seulement **de les éradiquer mais surtout de les prévenir. Et ça, c'est pas gagné !**



* Pour rappel « caisses régionales comprises » signifie avec le réseau des agences du Crédit Agricole. CASA est composé des filiales du Groupe, excluant les agences du Crédit Agricole.



Rapport de l'expert sur les comptes 2013

Voici quelques chiffres soulevés dans le rapport de l'expert sur les comptes :

+ 5,9% : c'est la belle performance du PNB commercial portée par la hausse des marges / emplois, des renégociations de prêts immobiliers.

Toutefois cette belle performance a été neutralisée par la diminution du PNB financier (- 46%) et exceptionnel (-12%). Le PNB global affiche un **recul de 2 %**.

32 millions d'€ : le résultat d'exploitation est malgré tout **supérieur** de 32 millions aux prévisions. Cela est dû à un coût du risque très bien maîtrisé.

534 millions d'€ : excusez du peu mais c'est le résultat net de LCL. C'est un beau résultat mais pas suffisant au goût de notre « cher » actionnaire puisque LCL a dû **puiser 33 millions d'€ dans ses réserves** pour assouvir l'appétit de CASA.

LCL lui a donc versé **106 % de son résultat net** !



Le point de vue de **FO LCL** :

« Centricité 2018 » est un plan de « développement pérenne et durable »... du dividende. Puisque le PNB risque de se contracter ces prochaines années, la direction cherche à assurer un niveau de résultat conforme aux exigences de l'actionnaire.

Pour cela, sa solution est la diminution des charges... dont le premier poste est : les frais de personnel.



FO LCL est bien sûr consciente de l'évolution impérieuse que doit entreprendre notre entreprise. Il serait irresponsable de ne pas répondre aux nouveaux comportements de nos clients et prospects.

Le développement des canaux de distribution modernes est nécessaire et nous nous félicitons que cela engendre des créations de postes (300 en CRC). Mais restons prudents.

Les agences 100% virtuelles e.LCL n'ont pas conquis une large clientèle. Le client reste encore attaché à son agence physique, véritable repère, même s'il y est infidèle pour ses opérations courantes.

Utilisation du Crédit Impôts Compétitivité Emplois

En 2013, pour relancer la compétitivité et l'emploi (du moins en théorie), LCL a **bénéficié de 18,5 millions d'€** au titre du **Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE)**. Selon la Direction, cette somme a été utilisée notamment pour la préparation de « Centricité 2018 » **qui prévoit environ 1.500 suppressions d'emplois ! Vous avez dit Emploi ?**

LCL affirme également avoir utilisé partiellement cette somme pour maintenir l'Intéressement / Participation à un bon niveau. Et pourtant la formule de calcul a baissé...

L'utilisation présentée par LCL n'a décidément pas beaucoup de crédit.



www.fo-lcl.fr

Délégation Nationale

Délégation Nationale **FO LCL**

B.C. 500 - 04, 39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75 Site Internet : www.fo-lcl.fr

